



# ANIMATIONS ESTIVALES

## 2017



Coordonnées de l'enfant :	Coordonnées du responsable légal:
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	TEL1 :
Sexe :	TEL2 :
Adresse :	Email :
CP : Ville :	J'autorise mon enfant à quitter <b>SEUL</b> le club à 17h00 :
Allergies alimentaires ou régime spécial, médicamenteuses, poils animaux, acariens, etc... :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Si vous cochez NON, vous devez venir chercher votre enfant à l'accueil.</i>

Je souhaite que mon enfant participe :

**SEMAINE 1 : 10 au 13 juillet (Tarif 130€)**

**SEMAINE 2 : 17 au 21 juillet (Tarif 145€)**

J'autorise les dirigeants du Rollers Montigny, en cas d'urgence, à se substituer à moi pour tous les actes nécessaires à leur sécurité ou à leur santé, et à prendre toutes les mesures que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.

Je soussigné..... accepte que mon enfant ..... soit photographié et filmé lors des différentes animations du club et ceci dans le respect de la législation en vigueur sur le droit à l'image.

Fait à : .....  
Le : .....

Signature du représentant légal :

<b>ATTENTION</b>	<b>A joindre au dossier :</b>
Date limite des inscriptions (DOSSIER COMPLET):	
<b>30 juin 2017</b>	
<input type="checkbox"/> Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des renseignements inscrits sur l'annexe	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Certificat médical obligatoire multisport (si non licencié au club)</li><li>◆ Attestation d'assurance (si non licencié au club)</li><li>◆ Chèque de règlement à l'ordre de Rollers Montigny (20€ de réduction si l'enfant est inscrit les 2 semaines)</li></ul>

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Annexe)

- **Le public :** tout enfant âgé de 7 à 14 ans, appartenant ou non au club. 20 enfants maximum par semaine. Effectif minimum pour le maintien des animations : 8 enfants inscrits au 30 juin.

- **Tarifs :**

130€ semaine 1 (4 jours), 145€ semaine 2 (5 jours), réduction de 20€ pour une inscription sur les 2 semaines. Ce tarif comprend l'accueil, les activités, le repas de midi (ESAT), le transport en minibus et le goûter. La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin (dossier complet). Toutefois, en cas de places vacantes, l'inscription reste possible le week-end précédant la semaine d'animation.

- **Annulation :**

Avant les 15 jours précédant la semaine choisie : remboursement intégral

Pendant les 15 jours précédant la semaine choisie : remboursement partiel à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif médical

A partir du week-end précédant la semaine choisie : aucun remboursement possible

- **Les activités :**

Les enfants pratiquent différents sports tels que le roller, roller hockey, base-ball, tir à l'arc, poney, laser game, badminton, bowling, volley, etc... et bénéficient de diverses activités dont : jeux de société, cinéma, sortie verte. Les parents seront informés sur le site du club ou par les encadrants des conditions vestimentaires selon les activités proposées. Les enfants sont accueillis à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30 (prévenir pour tout empêchement). L'accueil se fait à la Bulle (derrière le dojo) au 19 rue Pierre de Coubertin (au niveau du parking de la piscine) 57950 MONTIGNY LES METZ. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'accueil.

- **Remarque :**

- Le club se réserve le droit d'exclure tout enfant dont le comportement serait contraire à la bonne marche des animations ou dangereux pour les autres enfants, et ce, sans remboursement possible.
- En cas de maladie d'un enfant, merci de nous présenter un certificat de non contagion à son retour. Nous n'administrerons **aucun** médicament quel qu'il soit.
- Prévoir des tenues adaptées au temps (casquette, gourde, Kway, etc..) et au besoin prévoir une tenue de rechange.

- **L'encadrement permanent :**

Un entraîneur Brevet d'Etat, un bénévole majeur, le responsable d'animations pour les sorties en externes/interventions. Les minibus sont conduits par des personnes ayant au moins 3 ans de permis.

- **Les repas :**

Les repas servis sont conformes à la réglementation en terme d'apport calorique et de salubrité (conservation de la chaîne du froid). Ils sont pris soit à l'ESAT soit à l'extérieur selon les activités proposées. Pour les piques niques, ce sont les cuisiniers de l'ESAT Montigny qui assurent leur confection et leur livraison. Dans tous les cas, vous n'avez rien à préparer, nous pensons pour vous ! (Pour les enfants ayant des allergies alimentaires, merci de nous consulter). Les régimes alimentaires spécifiques sont à préciser sur la fiche d'inscription.

- **Le contact:**

Cathy COLLIN (Présidente) 06 38 56 98 01  
backup-mail@labulle2hockey.fr